L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 8 MARS 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Nous avons reçu la bonne visite de M. Harry Howard, dont on connaît la généreuse initiative à l'endroit de l'Opéra. Par lui nous avons appris officiellement que Mme et M. Maugé ont définitivement accepté ses propositions.

C'est cette information sérieuse que nous avions voulu attendre avant d'entretenir nos lecteurs de ce sujet. Ainsi voilà résolue une question qui tenait notre public perplexe; nous savons maintenant que nous aurons une saison théâtrale 1891-1892, et notre confiance est entière dans une lettre — du 24 février—que nous recevons de Paris et dont nous détachons ces lignes :

"Soyez bien persuadé qu'à moins qu'il n'y ait plus de bons artistes, vous aurez une bonne troupe d'opéra l'année prochaine."

Cette perspective nous la devons à M. Harry Howard et nous devons même le dire sans hésiter, cette intervention de sa part n'a rien pour nous surprendre. Ce nom de Howard s'est maintes fois trouvé mêlé à des sujets d'intérêt public; une institution, de la plus haute utilité, une bibliothèque publique en est un témoignage récent; ceux qui portent ce nom, ne font que suivre dignement l'exemple donné par leur père.

Nous écrivions, il y a quelque temps déjà, un article dans lequel nous exprimions nettement nos objections au contrat intervenu entre M. Howard Mme et M. Maugé; nous avions, en outre et sans hésiter, écrit à ceux-ci toute notre pensée à demeure.

Aujourd'hui, et pour des raisons qu'il serait oiseux d'énumérer ici, nous avouons être revenu complètement de notre opinion et nous approuvons l'acceptation du dit contrat par Mme et M. Maugé.

Nous estimons que la communauté entière doit des remerciments à M. Harry Howard, dont la personnalité, très justement considérée, va prêter des garanties nouvelles à l'existence de notre scène lyrique française. C'est là non seulement être libéral, mais montrer de l'intelligence dans sa libéralité.

Nous avons toujours, de notre mieux, plaidé la cause de Mme et M. Maugé; nous sommes heureux d'avoir à constater qu'une fois de plus elle est gagnée. Nous n'en faisons aucun doute, M. Harry Howard n'aura qu'à se louer de les avoir choisis pour l'exploitation de l'Opéra; leur probité et leur compétence ne négligeront rien pour prouver qu'ils sont dignes de la confiance dont ils sont l'objet.

Nous savions, d'ailleurs, que, dans la prévision de cette issue probable, Mme et M. Maugé avaient, depuis quelque temps déjà, ouvert les négociations, et que, s'aidant de l'agence Ambroselli, agence autorisée entre toutes, de précieux jalons étaient jetés.

Grâce à des devants prix très judicieusement, il est probable que les choses marcheront d'un pas rapide et surtout d'un pas sur.

Nous sommes précisément dans la période où le dessus du panier artistique est à prendre; c'est là une sorte de *steeple chase*, de course au clocher, où l'avantage doit rester à la compétence et au capital, il l'un ni l'autre ne manqueront à Mme et M. Maugé.

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous savons qu'ils doivent déjà être en tournée afin d'entendre, soit à l'étranger, soit dans la province française, les sujets de marque dont l'engagement finit, pour presque tous, au mois de mai.

Il va sans dire que le bail de l'Opéra a été signé par M. Harry Howard. La mise à l'enchère des places aura lieu jeudi soir, 12 mars, au Théâtre de l'Opéra.

Pourquoi souffrez-vous de cette toux irritante alors que quelques doses de sirop pectoral balsamique de Ducongé vous guérira.

Les mères et les gardiennes d'enfants s'épargneront des ennuis et soulageront leurs enfants qui souffrent de la dentition en frottant les gensives de ceux-ci de quelques gouttes de Sirop Delabarre.

Mariage.

On annonce le prochain mariage de Mlle Victoria Barba et de M. Joe. Negaulous.

La bénédiction nuptiale sera donnée, en la Cathédrale St-Louis, le jeudi 19 mars, à 2 heures.

Après la cérémonie, réception de 3 heures à 5, à la résidence de Mme José Barba, mère de la mariée.

Concert.

C'est demain qu'a lieu, à la Salle Grunewald, le concert vocal et instrumental au bénéfice de Mlle Martini. Nous regrettons de ne pouvoir en donner le programme à nos lecteurs, car, nous n'en avons aucun doute, le meilleur goût y aura présidé.

Nous savons seulement qu'avec la très sympathique artiste on entendra Mme Samuel; ce qui veut dire que les bravos du public vont se partager entre deux Marguerite.

Ce public sera nombreux, nous aimons à l'espérer; d'abord à cause des excellents souvenirs qu'a laissés aux habitués de l'Opéra la chanteuse qui nous occupe; et puis parce que cette soirée offre l'occasion de la dédommager complètement de la perte par elle subie dans son quatrième mois d'engagement.

Le concert commencera à huit heures. Prix du billet $1.

Voir l'annonce publiée à la première page.

MUSIQUE.—Nous recevons de M. L. V. Eckert (maison White-Smith, Boston) deux fort intéressantes compositions pour piano : *Queen of the Roses*, par Eben H. Bailey; *Follow the Flag*, grande marche, par Paul Keller.

—A la maison Grunewald & Co. nous devons l'envoi, très appréciable aussi, que voici : *Mignonne's Rondo*, par la Sœur M. Teresa; *Sleep on, my baby*, berceuse par Alice E. Wood, paroles et musique, et *The Hornpipe Polka*, par Frank G. Smith.

Athénée Louisianais.

Nous nous faisons un plaisir de recommander la livraison des *Comptes-rendus de l'Athénée Louisianais*—1er mars—que nous venons de recevoir. Voici le sommaire des intéressantes matières qu'elle comprend : *Procès-verbaux—Mélange des langues*, M. Jno. L. Peytavin; *Portrait de Labiche*, par E. Legouvé, M. le Dr J. Dell' Orto.

Cette livraison est en vente, au prix de 25 cents, chez Mme Vve H. Billard, 80 rue de Chartres. Prix de l'abonnement : $1.50 par an, payable d'avance.

Académie de Musique.

Représentation extraordinaire.

La troupe d'opérette dirigée par Mlle Marie Greenwood a obtenu un succès si encourageant durant cette dernière semaine que la directrice, cédant à de nombreuses sollicitations, s'est décidée à donner une représentation supplémentaire, ce soir.

Le spectacle choisi pour ses adieux est l'ouvrage qui a été le plus en faveur : *Girofl-Girofla*, trois actes de Lecocq, que tout le monde connaît et que l'on aime toujours à revoir.

Tous les principaux sujets de la troupe y paraissent; le tout encadré dans une élégante mise en scène.

Théâtre St-Charles.

A Cold Day, tel est le titre de la pièce qui sera le spectacle de ce soir. C'est un vaudeville qui court en plein champ de burlesque où les situations comiques sont nombreuses. C'est de la charge, dans toute l'acception du mot, mais charge ne s'aplatissant point dans les vulgarités.

Il y a là et du trait et de l'observation. Ajoutons que la troupe présente un ensemble que lèvent nos confrères de la presse américaine, et de cet ensemble se détache un comique sortant du rang, nommé Il: M. Perkins D. Fisher. Il y joue un rôle multiple où il reproduit, de la façon la plus ressemblante et la plus amusante, maints artistes dans divers ouvrages récemment joués à New York.

Un divertissement se place aussi dans ce joyeux vaudeville; le succès n'en manque jamais, grâce au talent de la danseuse Mlle Carlotta.

A Cold Day timedra l'affiche toute la semaine; soirées et matinées.

Le sirop pectoral balsamique de Ducongé guérit toux, rhumes, croup.

Grand Opera House.

Les spectacles sulfvanesques, pugilistiques, ont pris fin au Grand Opera House, et ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, Dieux immortels. Si nos exercices ne sont une autorité, jamais rampe de théâtre respectable ne s'allumerait pour eux. Du reste, nous avouons candidement n'avoir pas eu la curiosité de voir, ces coups de poing là.

Ce soir, début d'une troupe fort nombreuse et formée en vue de la pièce qu'elle joue actuellement : *The Corsair*. N'allez pas vous laisser égarer par le titre; rien, absolument rien, de dramatique dans ce *Corsaire* là. Il est, au contraire, bon diable au possible; c'est un donneur de mots qui ne demande qu'à mettre en gaîté, qu'à faire rire. Donc pièce burlesque, rien que cela et dont la mise en scène est, semble-t-il, fort riche. Nous verrons.

Demain et toute la semaine même spectacle.

Musée Théâtre.

Nous vous avons déjà dit ce qu'est le présent spectacle du Musée-Théâtre. Intéressant au Curio Hall comme sur les deux scènes. Vous en trouverez quelques détails dans l'annonce qu'en publie M. Eugène Robinson sur la première page de l'*Abeille*. Prix d'entrée, 10 cents.

Donnez à vos enfants qui font les dents du Sirop Delabarre. Il les mettra à l'abri de coliques, de la diarrhée, de spasmes et de convulsions.

Les personnes s'exposant à l'air de grand matin peuvent prendre des rhumes. Elles n'en guériront avec le sirop pectoral balsamique de Ducongé.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1891.—
Indications pour la Louisiane : Pluie légère, un peu plus froid, vents tournant au nord ouest.

Température du 7 mars 1891.
Thermomètre de M. H. Claudel, Opticiens No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	70	21
Midi	82	28
3 P. M.	82	28
6 P. M.	76	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Camille Salomon à Mlle Bertha Feibleman.
Jules Hentha à Mlle Mathilde Dascovich.
Glossbine Salerne à Mlle Rosalie Passalogue.

Naissances.

Mme S. G. Willis, un garçon.
Mme Charles Kraus, un garçon.
Mme Guiseppe Scariano, un garçon.
Mme Adrien Brooks, un garçon.
Mme Paul Martin, un garçon.
Mme John Birchem, un garçon.
Mme Frederick Wild, un garçon.
Mme Gottlieb Rath, un garçon.
Mme Charles LeBretonne, une fille.
Mme Frank Mintre, une fille.
Mme J. E. Hickman, une fille.
Mme Louis Francis, une fille.

Décès.

James Moran, 74 ans, 108 rue Annonciades.
John Bly, 75 ans, rue Quatrième, entre Clara et Willow.
Mlle Florence Pesan (Sœur Marie de Ste-Pauline), 34 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Jacob Sutter, 61 ans, coin Dublin et Sixième.
James Smith, 34 ans, 12 rue Thereses.
Capt. Charles S. Clark, 78 ans, 72 rue Independance.
George Chandler, 65 ans, 82 rue Désire.
Alexander McConnell, 87 ans, Petites Sœurs des Pauvres.
Mme F. Kihnemann, 40 ans, 578 rue Jersey.
Mary Gambiotse, 76 ans, Tunisburg.
Philip E. Laurel, 22 ans, coin Chestnut et Market.
Wendall L. Zivanke, 2 ans, 110 avenue Atlantic.
James M. Cooley, 54 ans, 122 rue Esplanade.
Samuel L. Maills, 60 ans, rue Howard, près Erato.
Mlle Lizzie Henderson, 17 ans, 89 rue Toulouse.
Thomas Gray, 2 ans, 84 rue Scrapers.
John C. Neumayer, 15 mois, 126 rue Septième.
M. R. Delogny, 73 ans, 209 rue Camp.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

G. A. Ziegler à Mme J. Plata, trois terrains bornés par les rues Camp, Marengo, Magnains et Constantinople, $3,600.

F. Camora à Mme C. Erath, un terrain borné par les rues Camp, Milan, Chesnut et Berlin, $450.

E. G. Eyrich à Mme E. Gastine, trois terrains bornés par l'avenue St-Charles et les rues Chestnut, Carrolton et Walnut, $4,000.

M. McQuade à D. D. Williams, un terrain borné par les rues Carondelet, Baronne, Calliope et Delord, $1,200.

J. Baker, Jr., au Citizens Bank of Louisiana, deux terrains bornés par les rues Montégut, Chartres, Royale et Cotton Press, $400.

C. Hogan à Mlle M. Mourer, un terrain borné par les rues Clio, Baronne, Carondelet et Calliope, $1,900.

W. C. Grist au Eureka Homestead Society, trois terrains bornés par l'avenue Peters et les rues St-Patrick, St-Denis et Octavie, $450.

P. Thompson à L. Levy, un terrain borné par les rues Constance, Toledano, Magazine et l'avenue de la Louisiane, $2,350.

Succession de L. F. Tower à G. A. Breaux, un terrain borné par les rues Gasquet, Galvez, Miro et Canal, $1,000.

O. H. Williams à Mme E. E. Paddock, six terrains bornés par l'avenue Napoléon et les rues Constance, Jena et Laurel, $2,000.

Ventes immobilières.—Ventes effectuées hier à la Bourse d'encan St-Charles :

Par Moer & O'Connor.

Nos 169, 71 et 73, rue Franklin, $2,095.

Double Cottage No 375, rue Baronne, $3,300.

Cottage No 394, rue Baronne, $3,210.

Double Cottage, Nos 357, 59, rue du Bussin, $2,000.

Résidence No 32 S. Galvez, $3,000.

Par Baumgarden & Friedrichs.

Cottage No 440 rue Deuxième, $1,150.

Immeuble et terrain coin des rues Edmond et Green, $2,920.

L'îlet et cottage entre les rues Henry Clay, Edmund, Victor et Breslau, $3,125.

Nos 235 et 235 1|2 rue Julie, $2,500.

L'amendement du Revenu. —M. Th J. Semmes, un des avocats de M. Morris, a remis vendredi à la Cour Suprême son *brief* en mémoire dans l'affaire de John A. Morris contre L. F. Mason, secrétaire d'Etat. Il s'agit, on le sait, de contraindre celui-ci à soumettre au peuple, aux prochaines élections générales, ce que l'on est convenu maintenant d'appeler l'amendement du revenu et dont l'objet est de prolonger de vingt-cinq ans l'existence de la Loterie de la Louisiane moyennant une très forte subvention payée à l'Etat. Le mémoire est volumineux et traite la question sous toutes ses faces.

Bambiers' Club.—Ce club donnera une soirée dansante à Grunewald Hall, le soir de la St-Joseph, 19 mars. Tous nos remerciements pour la gracieuse invitation qui nous a été adressée. Le comité chargé des préparatifs est ainsi composé : J. J. Eckart, W. Q. Napp, agissant en cette qualité officiée, C. Hartwig, H. Lewis, H. Castaède, R. J. Soniat, John Ipsar, Alex. Ecaille.

Cathédrale St-Louis.— Dimanche soir, 8 mars, à 3 heures et demie, il y aura à la Cathédrale, la bénédiction d'une cloche par Mgr l'Archevêque et une allocution par le Très R. Père Bourgeois.

Parrains seront Monsieur C. Vincent et Monsieur Brousseau. Les marraines, Madame Gardes et Madame Chaffraix.

Accident.—A 8 heures 30 du soir, George Cash, un enfant de 12 ans, qui demeure rue Erato, No 341, a été légèrement blessé au genou droit d'un coup de revolver par un autre enfant nommé Eddie Buckley.

Les enfants avaient joué toute la soirée "au gendarme et au voleur," quand quelqu'un a prêté à Eddie un révolver de petit calibre. Ne croyant pas l'arme chargée, l'enfant le tire et blesse son camarade. Les parents de celui ci étant persuadés que l'acte avait été involontaire ont refusé de poursuivre Eddie Buckley.

Tramwaille.—La personne ayant perdu un sac en velours contenant des bijoux et deux tickets de chemin de fer de la ligne Queen & Crescent marquée Hattisburg, peut rentrer en possession des objets perdus, en s'adressant à M. R. Arnault, No 8, rue Marigny.

Le Sirop Delabarre pour la dentition n'est pas un poison; il est absolument inoffensif. Demandez à votre médecin ce qu'il en pense, et bien sûr il le recommandera.

Comme il est douloureux d'entendre tousser les enfants. Donnez-leur du sirop pectoral balsamique de Ducongé et vous vous féliciterez des résultats que vous en obtiendrez.

Affaire Hennessey

La matinée quotidienne à la Cour Criminelle.

Politz n'est pas fou, il a peur.

Scènes diverses à la Cour Criminelle.

Commencement de l'interrogatoire des témoins à décharge.

Un alibi en faveur de Natali.

Cinq des jurés demandent une ration quotidienne de whis key, les autres veulent être autorisés à lire des revues.

Les noms des neuf prisonniers accusés du meurtre du chef Hennessey et qui, depuis quelques jours captivent de plus en plus l'attention publique, sont dans toutes les bouches. Tour à tour, ils reviennent sur toutes les lèvres et il n'est pas une personne en ville qui ne cherche ou ne saisisse l'occasion de parler de cette affaire retentissante. De cent façons, on la discute dans la rue, au café et chez soi, les groupes en parlent aux encoignures, les femmes elles-mêmes s'en entretiennent.

C'est l'événement du jour, la question du moment, c'est à qui sera le mieux au courant. On achète les journaux, on s'informe, on veut tout savoir.

Certains veulent même voir et entendre et ceux-là fréquentent assidument la Cour Criminelle depuis le début du procès.

A près les événements à sensation qui se sont succédé pendant la journée de vendredi, on était prêt hier matin à ne plus s'étonner de rien et l'on s'attendait à tout.

L'imagination forgeait à plaisir des scènes nouvelles qui heureusement ne se sont pas produites et n'ont pas prolongé le délai causé par la surexcitation mentale de Politz.

En présence de semblables dispositions de la part du public, il fallait s'attendre à voir rassemblée hier matin devant la cour criminelle pour assister à l'arrivée des prisonniers, une foule nombreuse.

Elle y était, et plus de 600 personnes stationnaient des deux côtés de la rue une heure avant l'arrivée de la voiture cellulaire qui a fait son apparition à 10:30 heures; escortée d'un nombreux renfort de curieux et suivie du wagon de police du 1er Précinct où six agents avaient pris place.

Désappointement général, tous les prisonniers sont descendus de la voiture, mais Politz n'y était pas et c'est Politz seul que l'on voulait voir. C'est lui maintenant qui a accaparé toute la notoriété.

Patiente et résolue à satisfaire sa curiosité, la foule a continué à attendre jusqu'à 11 heures 45, l'arrivée d'une autre voiture, escortée aussi par de nombreuse personnes et suivie, comme la première fois, par le wagon de police.

La foule s'est massée aussi près que possible de la voiture, et le conducteur du wagon de police a commis un acte d'*irrévérence*, auquel beaucoup de personnes ont donné un qualificatif plus sévère accompagné de propos peu flatteurs pour la police. Il a enfilé la voie du char, qui se trouvait à trois ou quatre pieds de la voiture cellulaire, et fouettant ses chevaux qui sont très vifs, il a lancé son wagon au milieu de la foule. Plusieurs personnes ont eu à peine le temps d'échapper au danger qui les menaçait et un vieillard qui n'avait pas pu se garer assez promptement a été renversé par les chevaux, est tombé sous leurs pieds et a été retiré de sa position périlleuse au moment où les roues allaient l'atteindre.

Le conducteur en voyant l'accident a essayé d'arrêter ses chevaux, mais il n'a pu le faire immédiatement, et sans l'intervention des personnes qui ont secouru le pauvre homme, il aurait en certainement à répondre d'un grave accident. Le vieillard n'a été que légèrement blessé à une jambe.

La police interprète souvent mal les ordres qui lui sont donnés et se mêle dans leur exécution une brutalité inutile que rien ne justifie et qui ne sert qu'à soulever l'indignation du public contre ceux qui commettent ces maladresses.

En cette circonstance le conducteur du wagon mérite une sévère réprimande.

A la journée à sensations devait succéder une journée de désappointements, car Politz est descendu avec beaucoup de calme et s'est laissé emmener sans la moindre résistance. Arrivé au haut de l'escalier, il a essayé de résister mais il a été maîtrisé et enfermé en compagnie de deux députés-shérifs. Il était pâle et fatigué.

Il ne portait pas de veste et sa chemise ouverte sur la poitrine était déchirée dans le dos par suite de sa résistance lorsqu'on l'a mis dans la voiture cellulaire à la prison de paroisse, pour l'amener en cour. Il portait les menottes qui lui ont été trouvées plus tard lorsqu'il a fini par se calmer et a paru vouloir redevenir raisonnable.

Depuis le matin, le Dr Lemonnier qui, en qualité de médecin de la ville, avait examiné l'état mental de Politz, était à la cour criminelle. Il s'est entretenu quelques instants avec le juge Baker, puis celui-ci a ouvert l'audience et après que la lecture des minutes, l'appel des témoins et les autres formalités préliminaires ont été accomplies, le Dr Lemonnier a été placé sur la sellette pour faire son rapport sur l'état mental de Politz.

Questionné par M. Luxenberg, il a répondu qu'il avait vu Politz en cour la veille, et qu'il était en proie à une grande surexcitation mentale. Dans l'après-midi il a été emmené à la prison de paroisse et a reçu les soins nécessaires. Dans la soirée, il est retourné le voir pour s'assurer qu'il avait pris la potion prescrite, et hier matin, il a appris que le prisonnier avait passé une bonne nuit et ne s'était réveillé qu'à 5 heures. A 9 heures quandil lui a rendu visite, il lui a demandé du whisky et a voulu l'embrasser.

Le prisonnier, a dit le Dr Lemonnier, a perdu tout espoir, et l'idée de sa condition présente et future a déterminé chez lui un désespoir auquel il faut attribuer sa surexcitation mentale, mais *il n'est pas fou*.

En se rendant à la prison, la veille au soir, M. Lemonnier dit avoir rencontré le Dr Castellanos qui parle sicilien et s'être rendu avec lui près du prisonnier. Politz a paru prendre plaisir à causer dans sa langue natale et le Dr Castellanos, après cette conversation, a acquis la certitude que Pascual n'est pas fou mais seulement en proie à une surexcitation causée par la peur.

Au moment où le Dr. Lemonnier allait le quitter, hier matin, Politz a été pris d'une nouvelle attaque, plutôt simulée que réelle, car lorsqu'on lui parle avec fermeté, il se calme subitement. Le docteur lui a annoncé que puisqu'il ne voulait pas se tenir tranquille, il n'aurait pas le whiskey qu'il avait demandé et que s'il continuait on serait obligé d'avoir recours à la violence.

M. Adams n'ayant encore question à poser, M. Lemonnier a quitté la cour et le Juge Baker a choisi comme avocat pour Politz, M. J. G. Flynn qui parle en langue. Politz a en effet nettement exprimé son désir d'être défendu par un autre avocat. A 11:15 M. Flynn a demandé qu'un délai lui soit accordé pour lui permettre de s'entretenir avec son client.

L'audience a été ajournée à 1 heure et M. Flynn s'est rendu auprès de Politz, dans le bureau du shérif où il a trouvé M. Rocci, qui depuis l'arrivée du prisonnier s'efforçait de le calmer et de lui persuader de se laisser amener à la barre sans résistance. Politz a déclaré qu'il était satisfait de son avocat et à promis à tous d'être tranquille.

A 1 heure, on a de nouveau procédé à l'appel des témoins.

La foule était considérable dans la salle et la chaleur étouffante.

A 1:10 heures, les jurés sont descendus pour la première fois de la journée et ont pris leurs places.

Les accusés sont amenés à la barre, mais Politz n'est pas parmi eux, son avocat ayant obtenu l'autorisation de le faire examiner par le Dr Dillphant, président du Bureau de Santé.

JOHN DAURE

est appelé par les avocats de l'Etat. Il dit qu'il était au milieu de l'îlet quand le premier coup a été tiré. Autant qu'il se le rappelle, le trottoir est bien uni, en face la fonderie Shakspeare.

Il habite rue des Français, mais couche au barroom, coin Girod et Carondelet, où il est employé. Il venait de fermer ce bar quand il a entendu le premier coup de feu. Il était environ 5 heures du soir, il a vu Jack Burke, Jim Burke et cinq ou six autres rue Royale près Canal.

THOS. LAROQUE,

Commis à la Cour du juge Voorhies, était à Algier lors le Gén. Meyer et les autres. Il revirent en ville à 11 heures, et à minuit étaient chez Fabacher. Il y vit Macheca, Matranga, les Caruso, Pater no, Geraci et Sunzeri.

Répète ces noms et reconnaît Sunzeri. Est sûr que celui-ci y était. Le connaissait parce qu'il l'avait vu à la cour criminelle pendant le procès Provenzano, alors que l'artiste du *Times-Democrat* esquissait son portrait.

VIC MAUBERRET.

Etait chez Fabacher le 15 octobre avec le Général Meyers, Fitzpatrick, Laroque, etc. A vu les accusés dans la salle. Est parti à 1 heure du matin.

LIONEL ADAMS.

PAR M. HENRIQUEZ—Les témoins de l'affaire Provenzano ont été convoqués à son bureau le soir où le chef a été tué. Les sept Italiens étaient chez lui. Quand ils sont partis, il est allé à Algier avec le Gén. Meyer et autres. Ils sont revenus à 11 heures 30 environ, sont allés chez Fabacher, y ont vu les sept Italiens attablés du côté de la rue de la Douane.

Les membres de chaque groupe ont été présentés les uns aux autres. Ils ne sont tous sortis la main dans la main, mais à un droite son avocat et à sa gauche le père Manoritta. Derrière lui ont suivi plusieurs députés shérifs qui le surveillent et se tiennent prêts à réprimer toute velléité de violence.

L'interrogatoire des témoins à décharge commence et M. Adams fait appeler le

CAPT. KALINSKI,

surintendant du Fire Insurance Patrol. Il connaissait Hennessey depuis son enfance. Il a eu toujours avec lui d'excellentes relations. Il est allé à l'hôpital le matin où le chef a succombé à ses blessures.

Consuit Daure qu'il a vu le soir du meurtre dans le bar room de Cuneo, rue St Charles. Causo lui à dit. "Cap, le chef a été tué."

Daure lui a dit qu'il avait couru sur les lieux et avait vu la fusillade.

Lui a demandé qui avait tiré, mais Daure lui a répondu qu'il l'ignorait.

Daure lui a dit qu'il se tenait devant le barroom, coin Girod et Carondelet, lorsque le premier coup a été tiré.

CONTRE INTERROGATOIRE.—Se rappelle le soir du meurtre. Daure lui a dit qu'il ne savait pas qui avait tiré et a annoncé de lui-même qu'il se tenait devant le barroom.

Quand il a vu Daure, celui-ci était en bras de chemise.

SALVADOR CTERI.

Importateur de fruits, connaît Matranga, les deux Caruso, Sunzeri, Rocco Geraghi et Chas Patorno.

Il les a tous vus le soir de l'assassinat.

A 6:45 heures, ils se rendirent tous chez M. Adam pour parler de l'affaire Provenzano qui allait bientôt être jugée pour la seconde fois.

Ne croit pas que Jos Caruso fut avec eux. Matranga, Gerocci, Macheca, Sunzeri, John Caruso et lui même étaient tous témoins dans l'affaire Provenzano. Tony Matranga n'était pas parmi eux.

CAPT. JOHN JOURNÉE.

capitaine de police. Est devenu chef *protem* après l'assassinat. Il était de service le soir du meurtre, au poste de 1er précinct. Il connaît Chas. Matranga, les Caruso, Chas. Patorno, Sunzeri de vue seulement, Rocco Gerachi, et Joe Macheca. Il a vu six d'entre eux le soir du meurtre. Sunseri n'était pas de nombre.

Quand il les a vus, ils traversaient la rue St-Charles, près Perdido. Il était environ 8 heures. Plus tard, il les a vus sortir du théâtre.

CONTRE INTERROGATOIRE.—Il était 8 heures quand il les a aperçus. Est sûr qu'ils n'étaient que six. Il a remarqué très d'abord coin Perdido et St Charles; ils lui ont dit bonsoir avec une familiarité dont ils n'avaient pas coutume.

Les a vus sortir du théâtre avec les autres spectateurs. N'en a vu que six, mais il pouvait y en avoir d'autres mêlés à la foule.

PAR M. LUXEMBERG—Est sûr qu'ils n'étaient que six que Sunzeri n'était pas du nombre.

GÉN. AD. MEYER.

Etait candidat au Congrès à l'époque du crime. Une réunion politique devait avoir lieu ce soir là à Alger, mais elle fut empêchée par le mauvais temps.

Il traversa le fleuve à 6:40 heures avec MM. Fitzpatrick, Kernan, Butler et Adams.

Il pleuvait à torrents. Le meeting ne pouvait pas avoir lieu, ils allèrent s'entretenir avec les divers chefs des wards d'Alger. MM. Wilkinson, Kernan et Butler revinrent les premiers à la Nouvelle Orléans.

Lorsqu'il revint lui-même avec les autres, il était 11 h. 30 du soir. Ils se rendirent chez Fabacher vers 11 h. 35. Ils entrèrent par la rue Douane. A la table voisine de la sienne, il a remarqué un groupe de sept personnes environ qui semblaient être des italiens.

Ne sait pas s'il pourrait les reconnaître tous. En connaît quelques uns de vue.

Macheca et Matranga sont reconnus par lui comme s'étant trouvés à cette table ce soir-là. M. Adams fait amener Gerocci, Patorno, et les deux Caruso.

Reconnaît Patorno; n'est pas sûr à propos de J. Caruso, ne se rappelle pas avoir vu Sunzeri. A été présenté à chacun d'eux et a eu le temps de les observer. Ils ont bu à sa santé et lui ont pressé leurs voix, à l'élection.

Ils étaient commencé à dîner quand il est entré, à en juger par les bouteilles vides qui se trouvaient sur la table.

FREID. MAUBERRET,

Trésorier de l'Académie de Musique depuis 20 ans.

Connaît Macheca personnellement et Matranga, John et Jim Caruso, Chas. Patorno et Sunzeri, et Vincent Caruso de vue. Autant qu'il peut se le rappeler, il a vu Sunzeri et six autres individus à l'Académie de Musique le soir de l'assassinat. Matranga paya tous les billets.

CONTRE INTERROGATOIRE.—Le soir où Hennessey fut assassiné, on jouait "Hari rier Well" et le théâtre ferma ses portes à 10 h. 45.

PAR M. ADAMS — A été en fonctions pendant toute cette semaine.

ARMAND VEAZEY,

chef d'orchestre de l'Académie était employé depuis le 6 octobre. Connaît Matranga et Macheca mais aucun des autres. Le soir du 15 octobre, tous deux étaient au théâtre. Il y avait avec eux quatre ou cinq autres personnes.

M. J. PONS.

Est employé dans les théâtres. Etait à l'Académie, le 15 octobre. Reconnaît Macheca et Matranga. Les y a vus le soir du meurtre.

Les cinq autres accusés sont amenés. Il se rappelle quatre d'entre eux. La bande se composait de sept personnes. Les a vus sortir à chaque entr'acte.

CONTRE INTERROGATOIRE — L'Académie peut accommoder 1,700 ou 1,800 personnes. Il n'y avait que peu de monde ce soir-là. Connaît un peu tous ceux qui vont au théâtre. A remarqué les accusés parce qu'ils sont entrés en groupe et que c'est le seul groupe aussi nombreux qui soit entré ce soir là. Ils sont sortis à chaque entr'acte.

PAR M. ADAM —Il y avait 60 ou 70 personnes au théâtre. A vu les sept individus se diriger vers la rue Royale après la représentation.

SIGNOR CORTE,

consul d'Italie, connaît Macheca et Matranga. Connaît les autres de vue. Les a vus au théâtre. (Le consul demande à s'exprimer en français et un interprète lui est donné). A vu Sunzeri avec les autres. Décrit la place qu'occupait chacun d'eux au théâtre. Les a vus sortir à chaque entr'acte.

Après avoir déposé, le consul remet à M. Luxenberg une lettre qu'il a reçue en décembre et dans laquelle on le menace, s'il se mêle de l'affaire. Dans cette lettre, dont le signataire est un certain Peter Libenicht, on insulte le consul et le gouvernement italien.

Le consul était très ému après avoir témoigné et il a dit que malgré les menaces de cette lettre, il avait tenu à faire son devoir et à dire ce qu'il savait, quoiqu'il dut en résulter.

CAP. JOHN FITZPATRICK

s'est rendu le 15 octobre, à Alger, avec M. Gén. Meyer, E. Laroque, Chas Butler, L. Adams et Théo. Wilkinson. Il faisait un temps affreux. A leur retour, vers minuit, proposa un dîner chez Fabacher. Sont entrés du côté de la rue Douane. A vu une bande de six individus attablés.

Reconnaît Matranga et Macheca, a été présenté à chacun d'eux. Il a serré la main à tous et les reconnaît lorsqu'ils sont amenés à la barr.

CONTRE-INTERROGATOIRE.—Il n'était pas encore minuit quand ils sont arrivés chez Fabacher.

CHAS. BUTLER,

un des avocats des accusés, est allé à Alger le soir du 15 octobre; à 10 h. 35 a vu Macheca, Matranga et plusieurs autres, coin Canal et St-Charles.

Reconnaît Matranga et Macheca, a été présenté à chacun d'eux. Il a serré la main à tous et les reconnaît lorsqu'ils sont amenés à la barr.

CONTRE-INTERROGATOIRE.—Il n'était pas encore minuit quand ils sont arrivés chez Fabacher.

CHAS. BUTLER,

un des avocats des accusés, est allé à Alger le soir du 15 octobre; à 10 h. 35 a vu Macheca, Matranga et plusieurs autres, coin Canal et St-Charles.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE

Les débats au sujet de la question du tarif.

Paris, 7 mars—Le grand débat sur la question du tarif qui aura lieu la semaine prochaine, à la Chambre des Députés, durera probablement jusqu'au milieu de l'été.

Parmi les hommes politiques marquants qui ont été *interviewed* sur la question relative au tarif français, figure M. Jules Ferry. Au cours d'une longue conversation à ce sujet, celui-ci a dit : Nous imposerons des droits très bas sur les produits des pays dont le tarif nous favorise. Si les Etats-Unis réduisent le leur, ils y gagneront dans leurs relations commerciales avec la France.

M. Turrel, un des partisans les plus ardents de la protection à la chambre des Députés a déclaré : " La France est obligé de se protéger contre la prohibition étrangère, spécialement contre les Etats Unis. Nous ne désirons attaquer personne."

Le Dr Viger, autre député protectionniste, a dit : "Nous devons notre tarif parce que le régime du libre-échange de 1860 a réduit le prix en gros de nos produits sans faire une réduction relative dans les prix du détail.

Le nouveau tarif ne réduira pas les droits sur les boissons, mais notre intention est d'enlever la prohibition qui frappe le porc américain. Nous demandons en retour que les Etats Unis modèrent les clauses du tarif américain qui frappe lourdement les exportateurs.

M. Molinari un libre échangiste marquant, a déclaré que la réaction en France en faveur de la protection est complète.

Le France voudrait un tarif de protection contre les importations, et le libre échange pour ses exportations.

A Paris les cercles littéraires et les éditeurs accueillent avec satisfaction le bill americain relatif aux droits d'auteur et font l'éloge de celui ci.

M. Delatin, ex-président de l'Union des Editeurs, a déclaré qu'il n'aurait certainement pas exposé au World's Fair de Chicago si le bill relatif aux droits d'auteur n'avait pas été adopté.

Dès qu'il a appris, a-t-il ajouté, que le bill avait été signé par le Président, il a envoyé le cablegramme suivant à ses amis aux Etats Unis :

"Heureux d'apprendre cette bonne nouvelle. A tous, aux Etats Unis, j'envoie des félicitations cordiales."

Mots français.

Paris, 7 mars. — Le trois pour cent est coté à 95 francs 35 centimes.

Le London Times.

Londres, 7 mars—Le journal *Times* dénonce le zèle des Américains amis des libéraux canadiens, se refroidira probablement, quand ils découvriront qu'aucun résultat pratique n'a couronné leurs efforts.

Quels que soient les éléments de faiblesse dans la position actuelle de sir John MacDonald, il semble en exister d'autres également dangereux parmi les libéraux.

Le standard et le résultat des élections canadiennes.

Londres, 7 mars—Le journal *Standard* croit que le succès des loyalistes au Canada est aussi remarquable qu'il est satisfaisant.

Le même feuille fait remarquer le fait que les provinces de la frontière qui sont le plus atteintes par l'acte McKinley, ont élu des libéraux, mais que la plupart des journaux des dites provinces demandent le rappel de la modification de cet acte, pour justifier la position de Sir John MacDonald.

La reine Victoria.

Windsor, 7 mars—La reine est allée hier soir à 9 heures à la Salle Waterloo, pour assister à une représentation des *Gondoliers*.

Sa Majesté était accompagnée du duc et de la duchesse d'Edimbourg, du duc et de la duchesse de Connaught, du prince et de la princesse Henri de Battenberg, de la marquise de Lorne et autre membres de la famille royale.

Après la représentation la troupe a été invitée à un goûter dans la salle Van Dyke, aux frais de la reine.

L'impératrice Frédéric et sa fille la princesse Marguerite assistaient aussi à la représentation. La princesse est presque aussi grande que celle du Théâtre Savoy.

Les dispositions prises pour la représentation et les décorations étaient parfaites dans tous leurs détails.

Une répétition des *Gondoliers* avait eu lieu à 5 heures de l'après midi, afin que rien ne fît tache à la représentation.

M. D. Oly Carte a dirigé en personne celle-ci à laquelle assistaient 200 personnes.

La reine était assise dans un fauteuil, entourée de ses enfants.

Elle a été enchantée de son soirée et a beaucoup applaudi les artistes.

Le Reichstag.

Berlin, 6 mars—Hier au cours des débats au Reichstag sur la motion qui a été faite pour une seconde lecture du budget de la